



Après les années Blanquer, la rentrée 2022 s'est faite encore dans des conditions déplorables. La forme a changé, le fond demeure... La réalité est violente : 4000 postes de professeurs n'ont pas été pourvus à l'issue des concours, faute de candidats. Une situation de plus en plus critique, il va sans dire, à laquelle le nouveau Ministre n'a eu cesse de répondre tout l'été : «un enseignant sera bien présent à chaque endroit où il devait y en avoir un». Certes, nous sommes toujours dans la logique «pas de classe sans professeur» mais à quel prix et qui peut encore être dupe ? La solution du recrutement de contractuels en urgence, formés en urgence, qui enseigneront en urgence, peut-elle être satisfaisante et rassurer parents, élèves et enseignants ? C'est une véritable marque de mépris que d'envisager de parachuter des personnels du jour au lendemain devant des classes de 35, 36, voire plus, sans accompagnement véritable.

Enseigner est un métier qui s'apprend !

Enseigner est un métier passionnant, mais les conditions de travail sont de plus en plus difficiles : plus personne n'en doute, même pas les médias !

La perte d'attractivité de nos métiers doit absolument être entendue par le ministère et des réponses doivent être apportées. La revalorisation attendue, promise, remise... puis de nouveau envisagée doit enfin aboutir ! A la fin des années 1980, un enseignant gagnait 2.2 fois le SMIC. Aujourd'hui le salaire d'un enseignant est équivalent à 1.14 fois le SMIC à niveau minimum Bac + 5 : qui cela peut-il encore faire rêver ? Et il n'est pas question de s'arrêter à la revalorisation des enseignants débutants, tous les enseignants doivent être augmentés, au risque sinon de rester à 2000 euros toute la carrière.

C'est pour cela que nous serons toutes et tous en grève le jeudi 29 septembre.

La formation syndicale est un droit mais c'est surtout l'occasion de prendre du recul et de faire le point sur les évolutions de notre métier. Alors que le ministère s'entête à courir de réforme en réforme, autant dire que ces temps de réflexion collective, entre pairs, sont de plus en plus nécessaires. **Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux lors des journées variées que nous vous proposons et qui seront toujours animées par un responsable académique et un responsable national. Nous avons choisi cette année de proposer les dispositifs autour de trois grandes entrées : ma carrière, mon métier et mon syndicat, afin de répondre aux attentes de toutes et tous.** Le droit à la formation syndicale (12 jours par an) est essentiel et indispensable ! Faisons-le valoir, faisons-le vivre ! Alors au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer sur ces temps de travail et de réflexion toujours enrichissants et conviviaux !

**Fabienne Langoureau, secrétaire générale du SNES-FSU
Académie de Nice**

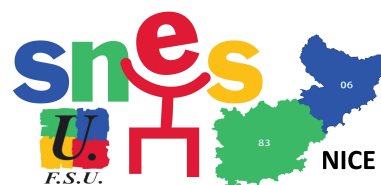
NICE C-DIS

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Les Écoles Académiques de la Formation Continue doivent mettre en œuvre le douzième «engagement» du Grenelle de l'éducation : «faciliter l'accès à une formation continue davantage diplômante». A Nice, l'EAFC ouvre à la rentrée 2022. Il n'y a plus de délais pour s'inscrire à une formation. Rendez-vous à cette adresse en vous munissant de vos codes Esterel : <https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-education-orientation-second-degre-122502> ou simplement en tapant dans le moteur de recherche EAFC Nice. Rendez-vous ensuite sur l'onglet de votre discipline. La préinscription ne vaut pas inscription et n'est pas un engagement de votre part. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des difficultés pour vous préinscrire !

**SPÉCIAL
FORMATION
SYNDICALE
2022-2023**



**NICE SNES N° 266 SEPTEMBRE 2022
SOMMAIRE**

Nice, le 19 septembre 2022
P. 1 Edito
P. 2,3 Formation syndicale
P. 4 Participer, s'inscrire

MODE D'EMPLOI

LE DROIT SYNDICAL NE S'USE QUE SI L'ON NE S'EN SERT PAS !

Un-e fonctionnaire (titulaire ou stagiaire), ou un agent non-titulaire, en activité, a droit à 12 jours ouvrables maximum par an au titre du droit au congé pour formation syndicale avec maintien du traitement (article 34 - 7° du titre II du statut général du fonctionnaire).

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer à un stage de formation syndicale, il suffit de déposer auprès de son chef d'établissement, ou son chef de service, une demande de congé pour formation syndicale (selon le modèle p.3), un mois avant la date prévue du stage de formation syndicale. Parallèlement à cette demande de congé, inscrivez-vous auprès du SNES-FSU, Académie de Nice (imprimé à découper page 4). Le SNES-FSU n'adresse pas de convocations aux intéressés.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les stages de formation syndicale du SNES-FSU sont ouverts à toutes et à tous. N'hésitez pas à transmettre cette publication à vos collègues.

Le SNES-FSU Académie de Nice prend en charge les frais de déplacement et accorde une participation aux frais de repas pour les adhérents intéressés.

FORMATION SYNDICALE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE 2022-2023

MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT

Stage départemental Alpes-Maritimes

Date : Jeudi 10 novembre à 9h30.

Lieu : section académique du SNES-FSU

Animé par D. Giauffer et V. Margaria, co-secrétaires adjoints de la section départementale.

Stage départemental du Var

Date : Vendredi 25 novembre à 9h.

Lieu : Lycée du Coudon, La Garde

Animé par J-M Harvier responsable du secteur national action juridique et D. Queyroulet, secrétaire de la section départementale.

Problématique : Ce stage est destiné aux militant.e.s des sections d'établissements pour faire le point sur les possibilités d'intervention syndicale dans les établissements :

- Animer la vie syndicale : l'H.I.S., les interventions auprès du C.E., les actions collectives...
- Les principaux droits et devoirs des personnels dans les établissements.
- Les interventions possibles en lien avec les élu.e.s de la FSU : comment intervenir en CA ? Quel relais possible grâce aux élu.e.s départementaux SNES-FSU ?

ÉGALITÉ FEMMES HOMMES (stage FSU)

Animé par L. Debaq, responsable nationale du groupe égalité femmes hommes, R. Cros, responsable du groupe égalité femmes hommes à la section académique et F. Langoureau, secrétaire académique du SNES-FSU

Date : Lundi 14 novembre à 9h30.

Lieu : lycée Masséna à Nice.

Problématique : Les luttes pour le droit et l'égalité des genres au travail ont permis des avancées dans ce domaine. Mais nous devons rester vigilant.e.s car la réalité reste encore difficile. Il est donc nécessaire de connaître la législation et les outils à notre disposition pour faire vivre ces droits. Discriminations, harcèlement, souffrance au travail : comment faire face à ces situations ? Notre stage sera l'occasion d'échanger, de découvrir les textes réglementaires et d'envisager collectivement les moyens d'action.

FORMATION CONTINUE DES ADULTES (greta et apprentissage)

Date : Mardi 15 novembre 2022

Lieu : lycée Maurice Janetti de Saint-Maximin

Problématique : Connaître ses droits, s'organiser pour faire avancer les revendications.

PERSONNELS STAGIAIRES

Stage départemental des Alpes-Maritimes :

Date : Mercredi 16 novembre à 9h30

(sous réserve de modification en fonction du calendrier du mouvement).

Lieu : INSPE Nice George V

Animé par D. Gode, responsable du secteur Formation des maîtres à Nice et F. Langoureau, secrétaire académique

Stage départemental du Var :

Date : Mercredi 16 novembre à 9h30

(sous réserve de modification en fonction du calendrier du mouvement).

Lieu : Bourse du Travail, Toulon

Animé par D. Queyroulet, secrétaire de la section départementale

Problématique : Pour tout savoir sur sa carrière (droits et devoirs, carrière, promotion, mutations) et les modalités de cette année de stage de formation (évaluation, validation, etc.).

FORMATION SYNDICALE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE 2022-2023

PERSONNELS NON TITULAIRES

Animé par une responsable du secteur national et R. Cros,
responsable du secteur des non titulaires pour la section académique.

Date : mardi 29 novembre à 9h30.

Lieu : SNES-FSU, 264 Bd de la Madeleine, NICE

Problématique : Contrats et carrière (mise en place du décret du 29/08/2016). Possibilités de titularisation et de CDIisation. Droits des non-titulaires : droit à la formation, lecture d'une fiche de paie, évaluation des personnels non-titulaires... Situation de l'emploi des non-titulaires dans l'académie. Concours : internes, externes, etc.

ÊTRE AESH EN 2022 (stage SNES-SNUIPP 06)

Animé par V. Margaria et A. Dacqui, responsables du secteur AESH au SNES-FSU et au SNUIPP-FSU et A. Sarrasin, responsable national de la catégorie.

Date : jeudi 1er décembre à 9h30.

Lieu : SNES-FSU, 264 Bd de la Madeleine, NICE

Problématique : Pour faire le point sur la construction de ce métier en voie de professionnalisation, échanger et débattre sur la relation avec les élèves et les enseignant.e.s. Enfin, nous ferons le point sur les droits (affectation, renouvellement de contrat, formation continue...) des AESH-I, M ou Co, en particulier dans le nouveau contexte des PIAL.

ÊTRE AESH EN 2022 (stage FSU 83)

Date : mardi 6 décembre à 9h30.

Lieu : dans le Var, à préciser ultérieurement.

MA CARRIÈRE (stage SNES-SNEP-SNUEP)

Animé par S. Muller, responsable du secteur emploi de la section académique du SNES,
A. Ruggiero secrétaire générale du SNUEP, C. Mouton secrétaire académique du SNEP-FSU

Date : jeudi 1er décembre à 9h30.

Lieu : au lycée Thierry Maulnier à Nice

Problématique : Avec la modification des obligations réglementaires de service en 2015 puis la mise en place du PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations), de nouvelles modalités de carrière ont vu le jour. Avec les syndicats enseignants de la FSU du second degré, découvrez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur votre carrière sans jamais oser le demander : évaluation (rendez-vous de carrière), avancement d'échelon, changement de grade (hors classe et classe exceptionnelle), changement de corps, etc...

PERSONNELS T.Z.R.

Date : en janvier 2023 à 9h30.

Lieu : section académique du SNES-FSU

Animé par Malou Macciotta, responsable du secteur TZR à la section académique

Problématique : Tout ce que vous devez savoir sur la fonction de TZR : comment se déroulent les affectations ? Puis-je refuser un remplacement ? Vais-je toucher des indemnités et comment les obtenir ? Puis-je refuser des heures supplémentaires ? Dois-je accepter d'être au CDI entre deux remplacements ? Comment faire pour obtenir un poste fixe ?...

**Modèle de demande
d'autorisation d'absence à
reproduire et à remettre à
votre chef d'établissement
un mois avant la date du
stage au plus tard.**

Nom et prénom - grade et fonction
– établissement

à Madame la Rectrice de
l'académie de Nice,
sous-couvert de Monsieur
l'Inspecteur d'académie des Alpes-
Maritimes (du Var),
sous-couvert de Monsieur le
Proviseur (Principal) (Directeur) du
lycée (collège) (CIO)

Objet : demande d'autorisation
d'absence

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions :

- de la loi n°84-16 du 11-01-84
(article 34 alinéa 7), portant statut
général des fonctionnaires*

- de la loi n°82-997 du 23-11-82
relative aux agents non-titulaires
de l'État *

définissant l'attribution des congés
pour la formation syndicale, avec
maintien intégral du salaire, j'ai
l'honneur de solliciter une
autorisation d'absence le

_____ pour participer à un
stage de formation syndicale.

Ce stage est organisé par le
secrétariat académique du SNES-
FSU, sous l'égide de l'IRHSES,
organisme agréé, figurant sur la
liste des Centres dont les stages
ou sessions ouvrent droit aux
congés pour la formation syndicale
(arrêté publié au J.O. du 05-02-93).

Veuillez agréer, Madame la
Rectrice, l'expression de mes
salutations respectueuses.

Fait à ... , le ... Signature

indiquer l'une ou l'autre référence
selon que vous êtes titulaire ou
non.



PARTICIPER, S'INSCRIRE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE 2022-2023

PRÉPARER LA RENTRÉE

Animé par D. Queyroulet secrétaire de la section départementale du Var,
S. Muller, responsable du secteur emploi de la section académique et
B. Combette, militant à la section départementale du Var

Date : Vendredi 27 janvier 2023 à 9h30. **Lieu** : Collège La Peyroua, Le Muy

Problématique : Examen de la Dotation Globale (DG), élaboration d'un tableau de répartition des moyens (TRMD), préparation du vote en CA. Postes, heures supplémentaires (HSE, HSA), indemnités (IMP, etc.).

PROTECTION SOCIALE (stage FSU)

Animé par C. Rozerot, responsable du secteur protection sociale à la section académique du SNES-FSU
et M. H. Cahouet, responsable national du secteur retraités

Date : Mardi 28 février 2023 à 9h30. **Lieu** : lycée St Exupéry à St Raphaël

Problématique : Oui la "Sécu" est efficace ! Non la protection sociale n'est pas une charge ! Et c'est notre affaire ! Alors quelle protection sociale pour demain ? Toujours stigmatisée dans une logique économique libérale dans le but de lui substituer un système d'assurances onéreux et inégalitaire, accusée de tous les maux économiques par le MEDEF et les gouvernements successifs, la "Sécu" reste le projet politique et social le plus émancipateur depuis la seconde guerre mondiale. Comment décrypter les attaques dont elle fait l'objet ? Pour faire le point sur notre système actuel (sécurité sociale et mutuelles) et sur l'avenir d'une protection sociale solidaire, efficace et universelle. Ce stage sera aussi l'occasion de revenir sur la question de la retraite et des projets de réformes.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LES DIFFÉRENTS IMPACTS EN RÉGION (stage Régional)

Intervenants : communiqués ultérieurement.

Date : Mercredi 29 mars et jeudi 30 mars 2023 à 9h30. **Lieu** : domaine de Massacan, Toulon.

Problématique : Analyses des différents syndicats de la FSU qui interviennent dans ce large champ sur le plan environnemental mais aussi économique. Présentation de la vision de chercheurs et de professionnels de l'observation sur ce thème.

Bulletin d'inscription à un stage de formation syndicale

Coupon à adresser au **SNES-FSU, 264 Bd de la Madeleine 06000 Nice**

Ou par mail : s3nic@snes.edu en précisant vos coordonnées. N'oubliez pas de consulter régulièrement votre espace adhérent pour les mises à jour.

NOM et PRÉNOM : _____

Établissement d'exercice : _____

Tél (si possible portable) : _____

Mel : _____@_____

Je suis intéressé(e) par les stages suivants (cocher les cases de votre choix) dans la limite des 12 journées autorisées :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT 06 | <input type="checkbox"/> MA CARRIÈRE |
| <input type="checkbox"/> MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT 83 | <input type="checkbox"/> PERSONNELS TZR |
| <input type="checkbox"/> ÉGALITÉ FEMMES HOMMES | <input type="checkbox"/> PRÉPARER LA RENTRÉE |
| <input type="checkbox"/> PERSONNELS STAGIAIRES | <input type="checkbox"/> PROTECTION SOCIALE |
| <input type="checkbox"/> FCA | <input type="checkbox"/> TRANSITION ÉCOLOGIQUE |
| <input type="checkbox"/> PERSONNELS NON TITULAIRES | <input type="checkbox"/> ÊTRE AESH EN 2022 |

